

Questionnaire de santé « QS-sport »

A remplir pour vous-même et à conserver

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive (quand bien même celui-ci date de moins de 3 ans)

Répondez aux questions suivantes par **OUI** ou par **NON**

DURANT LES 12 DERNIERS MOIS:

OUI **NON**

1 - Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicable ?

2 - Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?

3 - Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?

4 - Avez-vous eu une perte de connaissance ?

5 - Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?

6 - Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation) ?

À CE JOUR:

OUI **NON**

7 - Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenue durant les 12 derniers mois ?

8 - Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des problèmes de santé ?

9 - Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?

NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié

Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions et que vous aviez fourni un nouveau certificat médical en 2019-2020 : pas de certificat médical à fournir. Compléter simplement l'attestation de réponse au questionnaire (autre document joint) et remettez-la à un responsable Bipèdes.

Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions, vous devez fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive.